

D-SIC
MASTER 2 STRATÉGIES DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL
Projet de simulation



Appel d'offre :
Projet d'édifice un lieu de travail pour le Festival d'Avignon

Objet

Le Master 2 Stratégies du développement culturel du D-SIC de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et la direction du Festival d'Avignon vous demande de réfléchir à un projet de lieu permanent de répétition et de création à Avignon pour le Festival.

Contexte

Au sein du monde du théâtre, Avignon tient une position remarquable. D'aucuns y verront une véritable opération de décentralisation, d'autres une démarche de recentralisation. Enfin, certains, peut-être moins courageux au risque d'être plus justes, peuvent penser que la seconde opération est la condition de la première.

La question de la centralité du monde du théâtre est posée par le Festival d'Avignon et la ville qui le supporte. La notion de centralité a évolué et est maintenant liée à la notion de globalité. On a vu le découpage urbain se transformer dans ses formes sociales comme dans ses formes administratives. De même, l'espace d'inscription des villes a évolué. Le Festival d'Avignon dans sa ville a pris les formes, les atouts, mais aussi les faiblesses des villes globales décrite par Saskia Sassen dans *La Ville globale - New York Londres Tokyo* mais aussi Alain Musset dans *De New-York à Coruscant* :

Pour Coruscant, cette division interplanétaire du travail rend aléatoire la défense du système politique en cas de crise : à l'image d'une simple cité fortifiée du Moyen Âge européen, « la capitale dépendait donc du monde extérieur pour son ravitaillement et pour tous les besoins de son existence, ce qui la mettait sans cesse à la merci d'une guerre de siège ».

Même si dans l'histoire du Festival autour de lui se sont développées des institutions théâtrales ou parathéâtrales comme la Maison Jean Vilar, le Centre National des Écritures du Spectacle, l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle, le festival Off, le Festival d'Avignon n'a pas les moyens d'être un lieu de création théâtrale d'envergure internationale. Pour mémoire, il y a une quinzaine d'années, la possible implantation du Centre National du Théâtre et d'une structure de production associés au Festival a été envisagée à Avignon, ville alors plus qu'endettée. Depuis, Avignon a développé une communauté d'agglomérations *COGA*, la région PACA a entrepris une politique culturelle et des projets comme *euromed* sont en partie financés par l'Union Européenne

En 2004, une nouvelle direction du Festival d'Avignon est nommée pour développer le projet qu'elle a proposé.

Poursuivant l'affirmation du Festival comme un lieu de création capable d'accompagner des artistes dans des projets conçus pour les lieux spécifiques que le Festival transforme chaque été en théâtre temporaire (la Cour d'Honneur, les cloîtres, les églises, les gymnases), la direction artistique du Festival décide de s'implanter à Avignon. Elle souhaite conserver l'ambition internationale du Festival tout en s'inscrivant sur son territoire. Cette double inscription prend tout son sens lorsqu'elle permet à des artistes invités d'y travailler. Aujourd'hui un lieu permanent de travail et de répétition fait cruellement défaut au Festival. Ce lieu accueillerait tout au long de l'année des résidences de création, des ateliers, des temps de répétitions. Et il deviendrait aussi pendant le mois de juillet un lieu permettant l'accueil de grands spectacles européens dont le format et les conditions techniques requises rendent souvent impossible la présentation aujourd'hui au Festival qui ne dispose pas pour le moment d'un lieu fermé de grande taille.

Attendus

Pour mettre en place ce projet, le groupe auquel vous appartenez devra constituer un dossier comprenant :

- La définition d'un projet de lieu original
- Une identification des besoins techniques en vue de l'élaboration d'un cahier des charges,
- Toutes les pièces juridiques nécessaires au fonctionnement d'un tel projet,
- Une étude du lieu d'implantation et des propositions autour de son fonctionnement,
- Les liens avec l'environnement socioculturel, local, régional, national et international, notamment autour de projet d'action culturelle
- Budget de fonctionnement (prévisionnel),
- Budget d'aménagement,
- Moyens,
- Résumé du projet en français et en anglais (3000 signes).

Délais

- Une première lettre explicitant votre compréhension de l'appel d'offre, proposant vos axes de travail est à rendre pour le mardi 27 octobre 2005.
- Dépôt des dossiers le 17 janvier 2005 en 5 exemplaires
- Présentation du projet devant le grand jury le 27 janvier 2005.

Constitution des groupes

Groupe n° 1

- Angebault Marion
- Gnesutta Florence
- Audrey Hilaire
- Baptiste Juguet
- Auriault Bénédicte
- Pelletier Marion

Groupe n° 2

- Longin Emilie
- Bonte Olivia
- Chiron Emilie
- Boucard Bruno
- Grison Pauline
- Oustad Abdellah
- Videau Alice

Groupe n° 3

- Ban Michel
- Mezaour Nabile
- Grand Laurence
- Daphné Raoulx
- Regnault Benoît
- Edin François

Groupe n° 4

- Agathe Bataille
- François Anne-Sophie
- Roman Lepareur
- Vincent Pierre
- Moors Astrid
- Reynés Frédérique
- Vernet Yannick